

GREDI

Groupe de Recherche en Économie
et Développement International



Cahier de Recherche / Working Paper
13-07

Endettement des provinces canadiennes : analyse comparative avec les entités fédérées des États-Unis, de l’Australie, de l’Allemagne et de la Suisse

Marcelin Joanis



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Endettement des provinces canadiennes : analyse comparative avec les entités fédérées des États-Unis, de l'Australie, de l'Allemagne et de la Suisse

Marcelin Joanis
(Université de Sherbrooke, CIRANO et GRÉDI)¹

Avec la collaboration de Youri Chassin

Résumé

Cet article analyse l'endettement public des provinces canadiennes, qui sont comparées aux États subnationaux des États-Unis (États), de l'Australie (États), de l'Allemagne (länder) et de la Suisse (cantons), en plus des pays de l'OCDE. L'étude procède au classement des États fédérés les plus endettés selon différents concepts de dette publique. Les résultats révèlent que toutes les provinces canadiennes, à l'exception de l'Alberta, figurent parmi les entités fédérées les plus endettées. La répartition des dettes fédérales entre les entités fédérées ainsi que les concepts de dette étudiés affectent toutefois significativement le classement.

Mots-clé : dette publique ; fédéralisme ; classements ; provinces ; états ; cantons ; länder.

Abstract

This paper studies the public indebtedness of Canadian provinces in a comparative perspective with US states, Australian states, German länder and Swiss cantons, in addition to OECD countries. It presents rankings of the most indebted subnational jurisdictions based on different public debt concepts. Results reveal that all provinces, Alberta excepted, are among the most indebted subnational states. However, how the federal debt is allocated among subnational states and the specific debt concept being considered significantly influence the rankings.

Keywords : public debt ; federalism ; rankings ; provinces ; states ; cantons ; länder.

¹ L'auteur remercie le CIRANO d'avoir participé financièrement à ce projet et Jean-Pierre Aubry pour ses précieux commentaires. Il souligne également l'assistance de recherche de Bernice Elvire Savy et de Pierre Bisson. Il va sans dire que l'auteur prend seul la responsabilité du contenu de ce document.

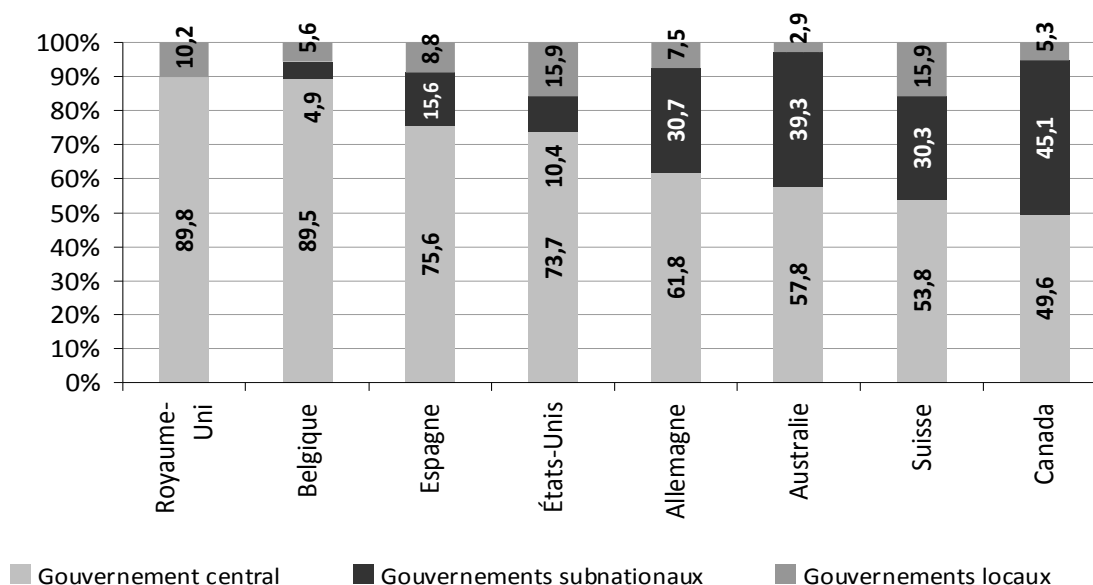
Introduction : L'endettement public dans un contexte fédéral

La question de la réduction du fardeau de la dette publique a fait l'objet d'un vaste débat public au cours des deux dernières décennies au Canada, tant au gouvernement fédéral que dans les provinces. Ce débat a mené, dans presque toutes les provinces, à l'adoption de règles budgétaires dont une conséquence souhaitée le contrôle de la croissance de la dette.

À l'échelle internationale, le Canada se distingue par l'importance des dettes provinciales dans l'endettement de l'ensemble des administrations publiques. Le **graphique 1** illustre la répartition de l'endettement public selon les niveaux d'administration publique dans huit fédérations ou quasi-fédérations. Parmi ces huit pays, c'est de loin au Canada que la part des gouvernements subnationaux dans la dette de l'ensemble des administrations publiques est la plus élevée. L'Australie est le pays dont les proportions se rapprochent le plus du Canada. À l'opposé, aux États-Unis, la part des administrations subnationales est très faible.

La répartition intergouvernementale de l'endettement public dans un pays est influencée directement par le degré de décentralisation des recettes et des dépenses publiques y ayant cours. En fonction du contexte institutionnel propre à chaque pays, la répartition de l'endettement public peut toutefois différer sensiblement de la répartition des recettes et des dépenses. C'est notamment le cas aux États-Unis, où les États sont responsables d'une part beaucoup plus importante des recettes perçues et des dépenses effectuées que de l'endettement public contracté.

Graphique 1 : Part de l'endettement public brut selon les différents niveaux d'administration publique, 2006



Source : Fonds monétaire international (2007).

L'endettement public et le respect de règles budgétaires s'appliquant à l'échelle nationale ou supranationale (comme le Pacte de croissance et de stabilité de l'Union européenne) soulèvent des problématiques propres dans les pays où les entités subnationales disposent d'une grande autonomie (Feld et Kirchgassner, 2006). En effet, il n'existe pas, en général, d'institution qui puisse restreindre l'endettement total ou le déficit total d'une fédération. En l'absence de tels mécanismes de coordination budgétaire à l'échelle de la fédération, la littérature théorique met en évidence les problèmes de discipline budgétaire qui sont susceptibles de survenir dans les entités fédérées (Rodden, 2006). Ce problème de risque moral à l'échelle subnationale est étroitement lié à l'anticipation par les autorités subnationales d'un sauvetage (*bailout*) par le gouvernement fédéral, en vertu de dispositions

explicites mais le plus souvent implicites, advenant une crise budgétaire (Cooper, Kempf et Peled, 2008)².

De leur côté, les gouvernements fédéraux font aussi face à des incitations potentiellement néfastes pour la fédération dans son ensemble. La présence de gouvernements subnationaux leur permet, en certaines circonstances, de se délester de leurs problèmes budgétaires par le transfert de responsabilités en matière de dépenses ne s'accompagnant pas des transferts fiscaux appropriés ou encore par une réduction unilatérale des transferts aux entités fédérées.

Ces problèmes de discipline budgétaire propres aux fédérations motivent un programme de recherche empirique consacré à l'endettement public des entités fédérées. La présente étude est l'une des premières, à l'échelle internationale, à aborder spécifiquement les comparaisons d'endettement public des entités fédérées des pays développés³. D'autres études ont plutôt porté sur les pays en voie de développement (Rodden, Eskeland et Litvack, 2003), les primes de risque associées à une dette élevée au Canada et en Europe (Schuknecht, von Hagen et Wolswijk, 2009) ou encore sur les problèmes liés à l'endettement public dans un contexte fédéral (Rodden, 2006). La présente étude se distingue par l'accent mis sur les comparaisons des taux d'endettement des entités fédérées et par la place de choix réservée aux provinces canadiennes.

² Un degré plus élevé de décentralisation ne mène cependant pas nécessairement à un endettement public plus élevé (Baskaran, 2010).

³ La littérature sur l'endettement public n'aborde à peu près jamais les entités subnationales (Panizza, Sturzenegger et Zettelmeyer, 2009).

Le présent rapport analyse l'endettement public des dix provinces canadiennes en le comparant aux États subnationaux de quatre pays, en plus des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE): États-Unis (États), Australie (États), Allemagne (länder) et Suisse (cantons). Le choix de ces quatre pays s'est imposé tant par la disponibilité de données comparables au Canada que par leur contexte institutionnel relativement similaire au Canada. Les comparaisons présentées se rapportent à l'année 2007, soit la dernière année pour laquelle les données sur l'ensemble des administrations publiques sont disponibles pour le Canada⁴.

L'expérience en matière d'endettement des entités fédérées des cinq fédérations sélectionnées (incluant le Canada) est d'abord documentée à la section 1. La section suivante présente une série de comparaisons internationales des entités fédérées. Enfin, la section 3 intègre les entités fédérées aux classements produits par l'OCDE sur l'endettement de ses pays membres.

⁴ En raison de ces délais dans la production des données, cette étude présente donc des comparaisons d'endettement public avant que ne frappe la récession de 2008-2009. Nos résultats peuvent donc être vus comme comparant le degré de préparation, en matière de finances publiques, des entités fédérées à ce choc macroéconomique négatif d'envergure.

1. Les dettes subnationales dans cinq fédérations

Dans cette première section, nous présentons le portrait de l'endettement public des juridictions subnationales dans cinq fédérations : le Canada, les États-Unis, l'Australie, l'Allemagne et la Suisse. Les données de cette section ne tiennent pas compte du partage des dettes fédérales entre les entités fédérées, une problématique abordée à la section suivante.

Pour l'essentiel, cette section se concentre sur la dette directe des entités fédérées. Les données excluent donc les passifs bruts au titre des régimes de retraite des employés de l'État. Ce choix méthodologique reflète la faible comparabilité des données sur les régimes de retraite entre les différentes juridictions étudiées. Nous reviendrons à cette question dans les sections suivantes. Également pour faciliter les comparaisons internationales, les données présentées dans cette section se rapportent aux dettes locales et subnationales consolidées (à l'exception de la Suisse). En effet, le partage des responsabilités entre les gouvernements subnationaux et locaux varie parfois considérablement d'un pays à l'autre, voire à l'intérieur d'un même pays.

Il est important de noter que les données utilisées dans cet article mesurent l'endettement des administrations publiques à l'intérieur du périmètre comptable qui leur est propre. Malgré une certaine uniformisation de ces périmètres à l'échelle nationale et internationale, des éléments parfois importants du secteur public ne sont donc pas considérés.

1.1 Les provinces canadiennes

Pour les provinces canadiennes, nous utilisons les données du Système de gestion financière (SGF) de Statistique Canada, dont l'objectif est de produire des statistiques comparables à

l'échelle canadienne (Statistique Canada, 2006). Comme notre principal objectif est la comparaison entre juridictions, les données du SGF constituent le point de départ logique de l'exercice.

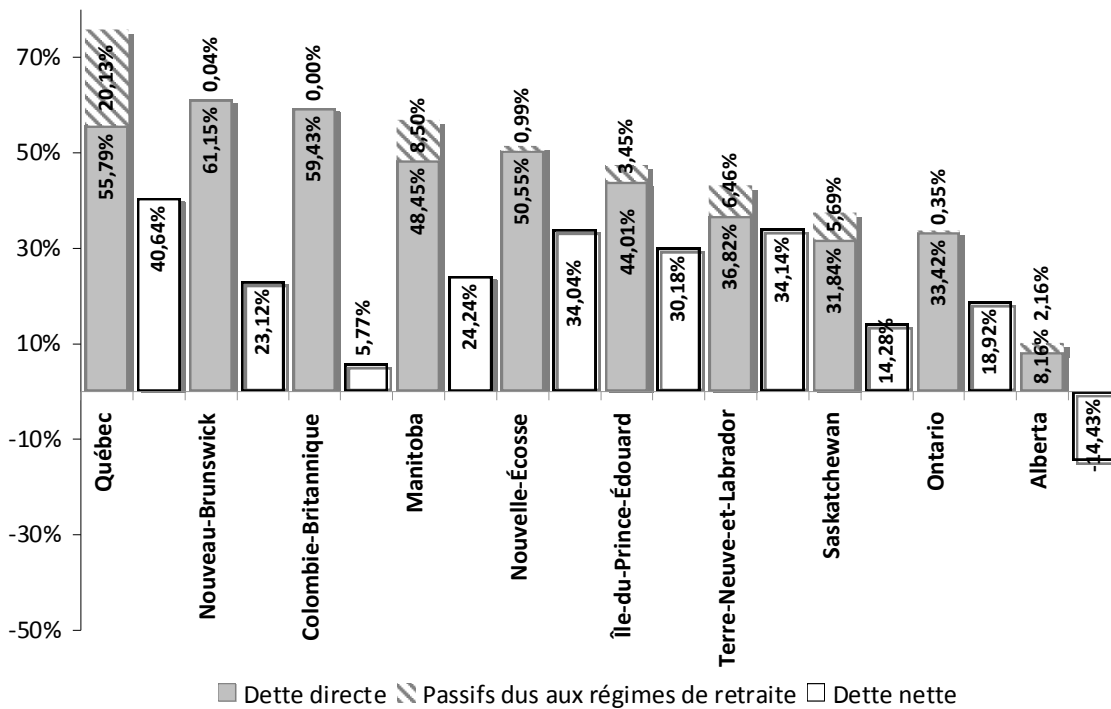
L'utilisation des données SGF implique deux choix méthodologiques importants : la convention des données unifiées et la convention des données brutes⁵. En vertu de la convention des données unifiées, les bilans des gouvernements incluent non seulement les administrations publiques générales, mais aussi les réseaux plus ou moins autonomes de la santé, des services sociaux et de l'éducation. La convention des données brutes préconise de ne pas déduire les dépenses des recettes et vice versa. Elle diffère généralement de la convention appliquée par plusieurs gouvernements dans leurs propres états financiers. Un certain nombre de choix méthodologiques relatifs aux actifs et aux passifs sont également propres au SGF.

Le **graphique 2** illustre la dette directe de chaque province en proportion du PIB, à laquelle s'ajoutent les passifs bruts au titre des régimes de retraite (PTRR) pour illustrer le total de la dette brute, ainsi que la dette nette (des actifs financiers). Dans ces statistiques consolidant les dettes des administrations provinciales et locales, le Québec se classe comme la province la plus endettée en termes de dette nette comme de dette brute lorsque les PTRR sont inclus dans le calcul. Par contre, le Québec ne se retrouve plus au premier rang des provinces les

⁵ Ces choix présentent évidemment des avantages et des inconvénients. Par exemple, en raison de l'adoption de la norme du FMI par Statistique Canada, les séries utilisées ici se terminent en 2007-2008 et les nouvelles statistiques ne seront disponibles qu'en 2012. Somme toute, il s'agit encore de la source de comparaison la plus fiable qui puisse se trouver.

plus endettées, mais plutôt au troisième rang pour sa dette directe en proportion du PIB. De façon générale, l'endettement est plus élevé dans les provinces de l'est du pays⁶.

Graphique 2 : Endettement des administrations publiques locales et provinciales, 2007, en proportion du PIB



Source : Statistique Canada, tableaux 384-0002 et 385-0014.

1.2 Les États américains

Comme on l'a vu au **graphique 1**, la dette publique des États-Unis est essentiellement constituée de l'endettement fédéral. Un facteur contribuant à cet endettement relativement faible des États américains est le fait que tous les États sauf un (le Vermont, le 26^e plus endetté) sont contraints par une forme ou une autre de règle d'équilibre budgétaire. Souvent prévues par la constitution des États, ces règles sont généralement en place depuis beaucoup

⁶ La Colombie-Britannique, dont la dette nette est la seconde plus faible et la dette brute la troisième plus élevée, représente un cas particulier. Cette apparente contradiction s'explique par le fait que les données prennent en compte certains fonds de placement hors administration publique pour lesquels le gouvernement de la province agit en quelque sorte à titre d'intermédiaire.

plus longtemps que les règles d'équilibre budgétaire que l'on retrouve au Canada. Par conséquent, la dette directe des administrations publiques subnationales et locales des 50 États américains est inférieure à celle de toutes les provinces canadiennes, à l'exception de l'Alberta. Ces données figurent à la première colonne du **tableau A2** en annexe. Elles sont tirées des données des *State and Local Government Finances* du U.S. Census Bureau (Bureau of Economic Analysis, 2007)⁷.

La dette directe des États américains varie significativement, l'État le plus endetté (le Massachusetts, à 25,45% du PIB en 2007) étant 3,58 fois plus endetté que l'État le moins endetté (le Wyoming, à 7,10%). Cet écart entre l'État le plus et le moins endettés est néanmoins beaucoup plus faible qu'au Canada, le Nouveau-Brunswick étant 7,49 fois plus endetté que l'Alberta. L'ensemble des administrations publiques subnationales et locales américaines sont par ailleurs 2,08 fois endettées que leurs homologues canadiennes.

À l'instar des provinces de l'est du Canada, plusieurs États américains du nord-est figurent parmi les plus endettés. En effet, six d'entre eux sont parmi les 20 plus endettés : le Massachusetts (1^{er}), New York (4^e), le Rhode Island (5^e), la Pennsylvanie (7^e), le New Jersey (12^e) et le New Hampshire (18^e). Dans l'ouest, la Californie, dont les problèmes budgétaires défraient régulièrement la manchette, se hisse au 13^e rang des États les plus endettés. Les

⁷ Notons que ces données de dette directe excluent les passifs au titre des régimes de retraite. Pour leur part, les actifs reliés à des régimes de retraite sont identifiés. Dans les sections suivantes, nous les incluons dans les calculs se rapportant à la dette nette au même titre que nous les conservons pour les provinces canadiennes. La véritable ampleur des passifs au titre des régimes de retraite des administrations américaines fait présentement l'objet d'intenses discussions aux États-Unis (Novy-Marx et Rauh, 2011).

gros États du Midwest – Michigan (10^e) et Illinois (11^e) – ainsi que la Floride (15^e) présentent des fardeaux d’endettement subnationaux et locaux relativement élevés.

L’autre poids lourd des États américains (avec la Californie), le Texas (25^e) a quant à lui un niveau d’endettement médian. Les États du Sud apparaissent dans ce classement comme particulièrement peu endettés. L’Alabama (33^e), le Mississippi (36^e), le Tennessee (37^e), la Louisiane (39^e), l’Arkansas (43^e), la Géorgie (45^e) et l’Oklahoma (46^e) figurent tous parmi les 20 États les moins endettés.

1.3 Les États australiens

Bien que l’État australien le plus endetté, le Northern Territory (31,77% en 2007) soit plus endetté que le Massachusetts, l’ensemble des sept États australiens sont, avec une dette directe de 14,99% du PIB, moins endettés que les États américains et les provinces canadiennes. Le ratio entre l’État le plus et le moins endettés est toutefois plus élevé en Australie (4,22) qu’aux États-Unis (3,58). Ces données figurent à la première colonne du **tableau A3** en annexe et proviennent de l’Australian Bureau of Statistics.

Les deux plus petits États australiens en termes de population et de PIB, le Northern Territory et la Tasmanie, sont les plus endettés. Quant aux trois gros États du sud-est australien, le Queensland (3^e), New South Wales (5^e) et Victoria (6^e) leurs niveaux d’endettement est relativement faible, sous les 20% du PIB. C’est l’État le plus occidental, Western Australia, qui ferme la marche avec un endettent direct de 7,52% du PIB.

1.4 Les länder allemands

Les anciens länder est-allemands présentent un endettement particulièrement élevé. Le Land de Berlin est le plus endetté des 16 länder. À 66,39%, il est plus endetté que la province canadienne la plus endettée, l'État américain le plus endetté et l'État australien le plus endetté. Il est également 2,71 fois plus endetté que les länder allemands dans leur ensemble (24,54%) et 7,65 fois plus endetté que le moins endetté des länder, la Bavière (Bayern) qui présente un très faible taux d'endettement (8,68%). Le ratio entre l'endettement de l'État fédéré le plus et le moins endettés est comparable en Allemagne et au Canada. Ces données figurent à la première colonne du **tableau A4** en annexe et proviennent de l'agence statistique fédérale allemande (Statistisches Bundesamt Deutschland).

Quatre des cinq länder est-allemands (en excluant Berlin) se retrouvent parmi les sept länder les plus endettés : Sachsen-Anhalt, Thüringen, Brandenburg et Mecklenburg-Vorpommern. Seul le Land de Sachsen présente un taux d'endettement direct inférieur à l'endettement de l'ensemble des länder. Quant aux grands länder ouest-allemands, ils se caractérisent par des taux d'endettement relativement faibles. Le Nordrhein-Westfalen, la première économie d'Allemagne, arrive au 11^e rang des länder les plus endettés avec un ratio de 28,62%. Selon la taille de leur PIB, suivent la Bavière (16^e rang) et le Baden-Württemberg (15^e rang).

Notons qu'il existe en Allemagne un pacte national de stabilité qui vise à restreindre la capacité des länder à s'endetter⁸.

⁸ Le pacte allemand semble cependant manquer d'efficacité en pratique (Feld et Kirchgassner, 2006).

1.5 Les cantons suisses

Dans le cas de la Suisse, les données présentées sont des données sur la dette des cantons (excluant les dettes des communes)⁹. Par ailleurs, l'année de référence est 2005 (et non 2007 comme dans les autres juridictions) en raison de limitations dans la disponibilité des données sur le revenu cantonal. Ces données figurent à la première colonne du **tableau A5** en annexe.

Comme aux États-Unis, l'endettement de plusieurs cantons est limité par des règles budgétaires (Feld et Kirchgassner, 2006). Le niveau d'endettement de la plupart des cantons suisses est donc faible. Pour l'ensemble de la Confédération, l'endettement cantonal représentait, en 2005, 18,09% du revenu cantonal. Seuls six cantons avaient un endettement supérieur à cette moyenne nationale, tous limitrophes de la France : Jura, Bâle (Ville et Campagne), Neuchâtel, Vaud et Genève. Ce dernier canton représente d'ailleurs un cas particulier en Suisse, son endettement étant 4,42 fois plus élevé que la moyenne nationale et 3,08 fois plus élevé que le deuxième canton le plus endetté (le Jura, à 25,75%). En raison de l'endettement élevé de Genève, c'est en Suisse qu'on observe l'écart le plus grand entre l'entité fédérée la plus endettée et la moins endettée, avec un ratio de 17,69.

⁹ Données de l'Administration fédérale des finances.

2. Classements des entités fédérées selon leur endettement public

Avant de présenter ces classements basés sur l'endettement de l'ensemble des administrations publiques (fédérales, subnationales et locales), nous présentons d'abord un classement des juridictions les plus endettées basé sur les données de la section précédente (dette directe excluant la dette fédérale).

2.1 Classement des entités fédérées selon leur dette directe subnationale et locale

Le **tableau 2** recense les 20 entités fédérées les plus endettées au niveau subnational et local.

Sans grande surprise (voir **graphique 1**), toutes les provinces canadiennes à l'exception de l'Alberta (101^e) font partie des 20 juridictions les plus endettées parmi les 110 considérées (les premières 18%). Les deux entités fédérées qui dominent ce classement sont deux cités-États européennes : le Land allemand de Berlin (2^e) et le canton suisse de Genève (1^{er}). Les provinces canadiennes côtoient notamment, dans ce classement, quatre des cinq Länder est-allemands (Sachsen-Anhalt – 9^e, Thüringen – 11^e, Brandenburg – 13^e et Mecklenburg-Vorpommern – 15^e) et un territoire australien (le Northern Territory, 20^e).

En ignorant les dettes fédérales, ce premier classement présente toutefois une image partielle de l'endettement public dans une fédération. En effet, il n'est pas étonnant de retrouver ici un classement dominé par les provinces canadiennes (9) et les Länder allemands (9), le Canada et l'Allemagne étant des fédérations particulièrement décentralisées. À l'opposé, les États américains qui disposent de beaucoup moins de latitude en matière de politique budgétaire que les provinces et les Länder n'apparaissent pas parmi les 20 plus endettés. Avec une dette directe de 25,5% du PIB, l'État américain le plus endetté, le Massachusetts, figure au 25^e rang de ce classement.

Tableau 2. Dette directe des administrations publiques subnationales et locales en pourcentage du PIB, 20 États fédérés les plus endettés, 2007 (provinces canadiennes, États américains, États australiens, Länder allemands et cantons suisses)

Rang	Entité fédérée	Pays	Dette directe subnationale et locale
1	Genève (2005)	SUI	79,9%
2	Berlin	ALL	66,4%
3	Nouveau-Brunswick	CAN	61,1%
4	Colombie-Britannique	CAN	59,4%
5	Québec	CAN	55,8%
6	Bremen	ALL	54,2%
7	Nouvelle-Écosse	CAN	50,6%
8	Manitoba	CAN	48,5%
9	Sachsen-Anhalt	ALL	46,8%
10	Île-du-Prince-Édouard	CAN	44,0%
11	Thüringen	ALL	37,7%
12	Saarland	ALL	37,7%
13	Brandenburg	ALL	37,2%
14	Terre-Neuve-et-Labrador	CAN	36,8%
15	Mecklenburg-Vorpommern	ALL	35,8%
16	Schleswig-Holstein	ALL	34,7%
17	Rheinland-Pfalz	ALL	33,9%
18	Ontario	CAN	33,4%
19	Saskatchewan	CAN	31,8%
20	Northern Territory	AUS	31,8%

Note : Pour la Suisse, la dette est exprimée en pourcentage des revenus cantonaux, données pour lesquelles la dernière année disponible est 2005.

2.2 Classements des entités fédérées selon l'endettement de l'ensemble des administrations publiques

Pour pouvoir comparer adéquatement entre elles les entités fédérées, leurs parts respectives des dettes fédérales doivent leur être attribuées. La répartition de la dette fédérale peut se faire selon plusieurs méthodes : en proportion de la population, du PIB, au prorata des revenus fédéraux prélevés dans chaque province, etc. Si la répartition en proportion de la population apparaît comme la méthode la plus simple, elle ne prend pas en compte les différences de richesse relative de chaque province. La répartition au prorata des revenus

fédéraux prélevés dans chaque province permet de mieux rendre compte de qui supporte en pratique la dette fédérale à travers la fiscalité fédérale¹⁰. Pour cette raison, il s'agit de la méthode retenue ici et, notamment, par Joanis et Montmarquette (2004)¹¹.

2.2.1 Classements excluant les passifs au titre des régimes de retraite

En ajoutant aux dettes consolidées des administrations locales et provinciales leurs parts respectives de la dette publique fédérale, il est possible de comparer les provinces canadiennes aux juridictions subnationales des autres fédérations sans que le classement des provinces ne soit biaisé par le caractère très décentralisé de la fédération canadienne. Le **tableau 3** présente les 20 États fédérés les plus endettés parmi les cinq fédérations étudiées selon leurs dettes directes consolidées des trois niveaux de gouvernement (fédéral, subnational et local).

La répartition des dettes fédérales modifie considérablement le classement des 20 juridictions les plus endettées. Si Genève (1^{er}) et Berlin (2^e) conservent les deux premiers rangs, 11 États américains se hissent maintenant parmi les 20 premiers rangs. Par exemple, le Québec se retrouve au 10^e rang, devancé par les États américains du Minnesota (3^e), du Rhode Island (7^e), de l'Arkansas (8^e) et du New Jersey (9^e), et toujours par la Colombie-Britannique (5^e) et le Nouveau-Brunswick (6^e). Le Québec est aussi précédé par le Land allemand de Bremen (4^e).

¹⁰ Pour le Canada, les Comptes économiques provinciaux fournissent les données sur les recettes totales de chaque niveau de gouvernement par province.

¹¹ Compte tenu des données disponibles, cette répartition n'est toutefois pas possible pour l'Allemagne et la Suisse. Pour ces deux pays, nous privilégions une répartition au prorata du PIB.

Tableau 3. Dette directe de l'ensemble des administrations publiques en pourcentage du PIB, 20 États fédérés les plus endettés, 2007 (provinces canadiennes, États américains, États australiens, länder allemands et cantons suisses)

Rang	Entité fédérée	Pays	Dette directe
1	Genève (2005)	SUI	121%
2	Berlin	ALL	105%
3	Minnesota	USA	98%
4	Bremen	ALL	93%
5	Colombie-Britannique	CAN	91%
6	Nouveau-Brunswick	CAN	91%
7	Rhode Island	USA	90%
8	Arkansas	USA	89%
9	New Jersey	USA	88%
10	Québec	CAN	87%
11	Sachsen-Anhalt	ALL	86%
12	Delaware	USA	84%
13	Nouvelle-Écosse	CAN	83%
14	Connecticut	USA	83%
15	New York	USA	82%
16	Massachusetts	USA	82%
17	Île-du-Prince-Édouard	CAN	81%
18	Nebraska	USA	77%
19	Illinois	USA	77%
20	Pennsylvanie	USA	77%

Note : Pour la Suisse, la dette est exprimée en pourcentage des revenus cantonaux, données pour lesquelles la dernière année disponible est 2005.

Un seul Land est-allemand (Sachsen-Anhalt, 11^e) demeure parmi les 20 premiers lorsque la part de la dette fédérale est prise en compte. Les États du nord-est américain sont quant à eux surreprésentés dans ce classement avec, en plus du Rhode Island et du New Jersey, le Delaware (12^e), le Connecticut (14^e), New York (15^e), le Massachusetts (16^e) et la Pennsylvanie (20^e). S'ajoutent également leurs voisins du nord, la Nouvelle-Écosse (13^e) et l'Île-du-Prince-Édouard (17^e). Les États américains centraux du Nebraska (18^e) et de l'Illinois (19^e) figurent également parmi les 20 entités fédérées les plus endettées selon la dette directe consolidée. Plusieurs États et provinces du nord-est de l'Amérique se

retrouvent donc en tête de ce classement, suggérant que la propension à l'endettement public pourrait avoir des déterminants géographiques.

Le **tableau 4** présente le classement des 20 provinces canadiennes, États américains et États australiens les plus endettés selon leur dette financière nette, qui soustrait les actifs financiers du passif. Des données sur les actifs financiers n'ont pas pu être utilisées dans le cadre de cette étude pour les Länder allemands et les cantons suisses.

Tableau 4. Dette financière nette de l'ensemble des administrations publiques en pourcentage du PIB, 20 États fédérés les plus endettés, 2007 (provinces canadiennes, États américains et États australiens)

Rang	Entité fédérée	Pays	Dette financière nette
1	Nouvelle-Écosse	CAN	58%
2	Île-du-Prince-Édouard	CAN	56%
3	Minnesota	USA	55%
4	New Jersey	USA	55%
5	Delaware	USA	52%
6	Connecticut	USA	51%
7	Arkansas	USA	47%
8	Nouveau-Brunswick	CAN	46%
9	Ontario	CAN	45%
10	Québec	CAN	45%
11	Rhode Island	USA	44%
12	Terre-Neuve-et-Labrador	CAN	43%
13	Nebraska	USA	43%
14	Massachusetts	USA	42%
15	Manitoba	CAN	37%
16	Illinois	USA	36%
17	Kansas	USA	35%
18	Tennessee	USA	35%
19	Pennsylvanie	USA	33%
20	Caroline du Nord	USA	31%

Malgré des différences significatives entre le classement selon la dette directe et celui-ci, 14 juridictions sont communes aux **tableaux 3 et 4**. Ce sont deux provinces de l'est du Canada qui trônent au sommet de ce classement selon la dette financière nette : la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Cinq autres provinces canadiennes se retrouvent également parmi les 20 plus endettées, dont le Québec et l'Ontario qui présentent toutes deux un taux d'endettement net de 45%.

2.2.2 Classements incluant les passifs au titre des régimes de retraite

Les deux tableaux suivants, le **tableau 5** et le **tableau 6**, correspondent au **tableau 3** et au **tableau 4** respectivement après l'ajout des passifs au titre des régimes de retraite. Ici aussi, la disponibilité des données nous contraint à exclure des classements les cantons suisses et les länder allemands.

Le **tableau 5** présente les 20 provinces canadiennes, États américains et États australiens les plus endettés selon la dette brute, incluant les PTRR. Dans ce classement, tel que déjà mentionné à la Section 1, le Québec est la province la plus endettée. Le Québec est cependant devancé par six États américains : le Minnesota (1^{er} avec un taux d'endettement supérieur au Québec de 24 points de pourcentage), l'Arkansas, le Rhode Island, le New Jersey, le Delaware et le Connecticut. Au chapitre de la dette nette, le **tableau 6** montre un portrait similaire. Le Québec y est toujours la province la plus endettée mais il est maintenant devancé par le Nebraska au 7^e rang.

Tableau 5. Dette brute de l'ensemble des administrations publiques en pourcentage du PIB, 20 États fédérés les plus endettés, 2007 (provinces canadiennes, États américains et États australiens)

Rang	Entité fédérée	Pays	Dette brute
1	Minnesota	USA	140%
2	Arkansas	USA	128%
3	Rhode Island	USA	125%
4	New Jersey	USA	124%
5	Delaware	USA	122%
6	Connecticut	USA	118%
7	Québec	CAN	116%
8	New York	USA	112%
9	Massachusetts	USA	111%
10	Nebraska	USA	109%
11	Illinois	USA	107%
12	Ohio	USA	106%
13	Pennsylvanie	USA	106%
14	Missouri	USA	102%
15	Colombie-Britannique	CAN	100%
16	Nouveau-Brunswick	CAN	99%
17	Oklahoma	USA	98%
18	Colorado	USA	97%
19	Texas	USA	95%
20	Île-du-Prince-Édouard	CAN	95%

Cette section a présenté cinq classements internationaux de l'endettement public des entités fédérées. Même s'il elles ne se retrouvent en tête d'aucun de ces classements, on retrouve systématiquement certaines provinces canadiennes parmi les 20 entités fédérées les plus endettées. La section suivante intègre les entités fédérées au classement des pays membres de l'OCDE.

Tableau 6. Dette nette de l'ensemble des administrations publiques en pourcentage du PIB, 20 États fédérés les plus endettés, 2007 (provinces canadiennes, États américains et États australiens)

Rang	Entité fédérée	Pays	Dette nette
1	Minnesota	USA	98%
2	New Jersey	USA	91%
3	Delaware	USA	90%
4	Connecticut	USA	86%
5	Arkansas	USA	86%
6	Rhode Island	USA	79%
7	Nebraska	USA	76%
8	Québec	CAN	74%
9	Massachusetts	USA	71%
10	Île-du-Prince-Édouard	CAN	69%
11	Nouvelle-Écosse	CAN	69%
12	Illinois	USA	66%
13	Pennsylvanie	USA	62%
14	Tennessee	USA	61%
15	Kansas	USA	61%
16	Oklahoma	USA	59%
17	New York	USA	58%
18	Maryland	USA	58%
19	Caroline du Nord	USA	57%
20	Georgia	USA	56%

3. Classement des entités fédérées et des pays de l'OCDE

De même que Statistique Canada tente d'harmoniser les bilans gouvernementaux au Canada, sur le plan international, l'OCDE détermine les engagements financiers des gouvernements à partir de données transmises par ceux-ci. Dans ses *Perspectives économiques*, l'OCDE établit les engagements financiers bruts et les engagements financiers nets des pays membres¹². Pour réaliser ces comparaisons, l'OCDE se base sur les définitions du Système européen de comptabilité de 1995 (SEC95) et du Système de comptes nationaux de 1993 (SCN93). Les données des engagements financiers sont présentées aux tableaux 32 et 33 de l'Annexe statistique des *Perspectives économiques de l'OCDE*, publiées deux fois par année.

Une limite importante des données de l'OCDE est l'exclusion des passifs au titre des régimes de retraite (PTRR) des employés de la fonction publique. Or, comme on l'a vu à la Section 1, les PTRR représentent une part appréciable de l'endettement public de certaines provinces canadiennes. Le traitement des passifs de retraite dans les comparaisons internationales devient donc une décision potentiellement lourde de conséquences lorsqu'on souhaite comparer leur endettement public à l'international.

Les transformations réalisées par l'OCDE dans le cadre de ses comparaisons des dettes publiques ne sont pas disponibles pour les États fédérés. Pour les intégrer aux statistiques internationales, il est donc nécessaire d'approximer le résultat des transformations de la méthode de l'OCDE sur les ratios d'endettement des entités fédérées.

¹² Précisons de nouveau que les données présentées ici sont contraintes par le périmètre comptable des juridictions.

Pour ce faire, la méthode suivie ici consiste à faire un maximum de transformations des données des entités fédérées selon la méthodologie de l'OCDE. Ces données modifiées sont ensuite utilisées pour calculer les ratios dette/PIB de l'ensemble des administrations publiques dans une entité fédérée et dans la fédération à laquelle elle appartient. Le rapport de ces deux ratios est ensuite appliqué au chiffre publié pour la fédération en question par l'OCDE. Le ratio dette/PIB ainsi obtenu respecte donc l'endettement relatif de l'entité fédérée par rapport à sa fédération.

Dans les comparaisons avec les pays de l'OCDE, les chiffres des entités fédérées présentés ci-après sont donc des approximations. Par conséquent, elles doivent être interprétées avec précaution. Cependant, ces approximations en fonction de la méthode de l'OCDE, malgré leurs limites, demeurent probablement la meilleure source de comparaison disponible pour les États subnationaux à l'heure actuelle.

Le **tableau 7** et le **tableau 8** présentent deux derniers classements des 20 juridictions les plus endettées prenant en compte cette fois-ci à la fois les pays de l'OCDE et les entités fédérées retenues dans le cadre de cette étude.

En termes de dette directe (**tableau 7**), les 20 juridictions les plus endettées comprennent :

- Quatre pays de l'OCDE : Japon, Italie, Grèce et Belgique ;
- Six länder allemands : Berlin, Bremen, Sachsen-Anhalt, Thüringen, Saarland et Brandenburg;
- Un canton suisse : Genève ;
- Cinq provinces canadiennes: Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Québec, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard ; et
- Quatre États américains : Minnesota, Rhode Island, Arkansas et New Jersey.

Enfin, en termes de dette financière nette (**tableau 8**), donc en tenant compte des actifs financiers, les 20 juridictions les plus endettées comprennent :

- Cinq pays de l'OCDE : Japon, Italie, Grèce, Belgique et Hongrie ; et
- Quinze États américains.

Il est intéressant de noter qu'aucune province canadienne ou État australien ne figure dans ce dernier classement.

Tableau 7. Dette directe de l'ensemble des administrations publiques en pourcentage du PIB, 20 États fédérés les plus endettés, 2007 (provinces canadiennes, États américains, États australiens, länder allemands et cantons suisses)

Rang	Juridiction	Pays	Dette directe
1	Japon		167,10
2	Italie		112,46
3	Berlin	ALL	108,58
4	Grèce		103,94
5	Genève (2005)	SUI	96,71
6	Bremen	ALL	95,97
7	Sachsen-Anhalt	ALL	88,37
8	Belgique		88,06
9	Colombie-Britannique	CAN	87,17
10	Minnesota	USA	87,03
11	Nouveau-Brunswick	CAN	86,71
12	Québec	CAN	83,43
13	Rhode Island	USA	80,33
14	Nouvelle-Écosse	CAN	79,60
15	Arkansas	USA	79,10
16	Thüringen	ALL	78,99
17	Saarland	ALL	78,98
18	New Jersey	USA	78,63
19	Brandenburg	ALL	78,38
20	Île-du-Prince-Édouard	CAN	77,58

Note : Pour la Suisse, la dette est exprimée en pourcentage des revenus cantonaux, données pour lesquelles la dernière année disponible est 2005.

Tableau 8. Dette financière nette de l'ensemble des administrations publiques en pourcentage du PIB, 20 États fédérés et pays de l'OCDE les plus endettés, 2007 (pays de l'OCDE, provinces canadiennes, États américains et États australiens)

Rang	Juridiction	Pays	Dette financière nette
1	Minnesota	USA	92,48
2	New Jersey	USA	91,43
3	Italie		87,15
4	Delaware	USA	87,05
5	Connecticut	USA	85,91
6	Japon		80,36
7	Arkansas	USA	78,47
8	Belgique		73,35
9	Rhode Island	USA	73,31
10	Nebraska	USA	72,07
11	Grèce		70,35
12	Massachusetts	USA	69,95
13	Illinois	USA	60,35
14	Kansas	USA	58,41
15	Tennessee	USA	57,85
16	Pennsylvania	USA	55,89
17	Hongrie		52,65
18	North Carolina	USA	51,05
19	New Hampshire	USA	50,14
20	Maryland	USA	49,80

4. Conclusion

La crise financière, la récession et les plans de relance ont creusé les déficits des gouvernements d'une façon aussi rapide qu'inattendue depuis 2008. Bien que l'ampleur définitive des déficits accumulés au cours de la récession et de la période de consolidation budgétaire amorcée dans plusieurs pays ne soit pas encore connue, les dettes publiques augmenteront à court et à moyen termes dans des proportions variables d'une juridiction à l'autre. La situation est particulièrement délicate aux États-Unis. Les États, malgré qu'ils se soient tous dotés de règles d'équilibre budgétaire (à l'exception du Vermont), verront certainement leur endettement s'accroître significativement (Inman, 2010).

Dans ce contexte nouveau, la production de comparaisons fiables en matière d'endettement représente un travail d'une pertinence renouvelée. Toute entreprise de comparaison internationale, et à plus forte raison en y intégrant des États subnationaux, présente néanmoins des défis méthodologiques non négligeables. La plus grande prudence s'impose donc dans l'interprétation des résultats du présent article.

Bien que la prudence soit de mise, quelques constats peuvent être tirés de l'analyse de ce rapport. D'abord, nos résultats confirment que les gouvernements de la plupart des provinces canadiennes figurent parmi les entités fédérées les plus endettées au monde, une réalité allant de pair avec le fait que le Canada est l'une des fédérations les plus décentralisées. En Amérique du Nord, les États et provinces du Nord-Est sont parmi les plus endettés, suggérant une certaine composante géographique, possible indice de mimétisme fiscal mais aussi d'une histoire politique et économique commune. Par contre, lorsque l'on

tient compte de l'ensemble des administrations publiques (et que l'on ne tient pas compte des passifs au titre des régimes de retraite), la comparaison est plus nuancée.

Cet exercice de comparaison représente, en quelque sorte, une analyse définitive exploitant les actuelles données du SGF de Statistique Canada. Il sera intéressant de revisiter cet exercice lorsque le SGF aura été mis à jour. De meilleures comparaisons reposeraient par ailleurs sur des données de qualité sur les PTRR à l'échelle internationale¹³.

Enfin, il est important de noter que cette étude est essentiellement descriptive, en ce sens qu'elle n'avait pas pour objectif de se prononcer sur le caractère problématique ou non du niveau d'endettement des juridictions sélectionnées. En effet, une juridiction peut être plus endettée qu'une autre mais présenter par ailleurs de meilleures perspectives économiques à long terme lui permettant de mieux soutenir un endettement élevé. Pour poser un jugement normatif sur le caractère soutenable des niveaux d'endettement public mesurés dans cette étude, il faudrait nécessairement tenir compte d'une série de facteurs incluant le solde budgétaire structurel, la croissance attendue de la productivité, la structure par âge de la population, la marge de manœuvre dont disposent les gouvernements pour hausser le fardeau fiscal ou réduire les dépenses publiques, etc. Il est définitivement souhaitable que des travaux de recherche futurs se penchent sur les implications normatives de l'analyse positive effectuée ici.

¹³ L'agence de notation Moody's a d'ailleurs récemment annoncé sa volonté de tenir compte des PTRR dans son analyse de l'endettement des États américains.

Références

- Baskaran, Thushyanthan (2010). « On the link between fiscal decentralization and public debt in OECD countries », *Public Choice*, vol. 145, no 3, p. 351-378.
- Bureau of Economic Analysis (2007). *State and Local Government Finances*, United States Government.
- Cooper, Russell, Hubert Kempf et Dan Peled (2008). « Is It Is or Is It Ain't My Obligation? Regional Debt in a Fiscal Federation », *International Economic Review*, vol. 49, no 4, p. 1469-1504.
- Feld, Lars P. et Gebhard Kirchgassner (2006). *On the Effectiveness of Debt Brakes: The Swiss Experience*, Center for Research in Economics, Management and the Arts (CREMA).
Récupéré de <http://ideas.repec.org/p/cra/wpaper/2006-21.html>
- Fonds monétaire international (2007). *Government Finance Statistics Yearbook*.
- Inman, Robert P. (2010). *States in Fiscal Distress*, National Bureau of Economic Research, Inc.
Récupéré de <http://ideas.repec.org/p/nbr/nberwo/16086.html>
- Joanis, Marcelin et Claude Montmarquette (2004). *La dette publique : un défi prioritaire pour le Québec*, vol. 10, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, coll. Choix.
- Novy-Marx, Robert et Joshua D. Rauh (2011). « Public Pension Promises: How Big are They and What are They Worth? », *Journal of Finance*, 66(4), p. 1211-1249.
- Panizza, Ugo, Federico Sturzenegger et Jeromin Zettelmeyer (2009). « The Economics and Law of Sovereign Debt and Default », *Journal of Economic Literature*, vol. 47, no 3, p. 651-698.
- Rodden, Jonathan (2006). *Hamilton's paradox : the promise and peril of fiscal federalism*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press, coll. Cambridge studies in comparative politics, xvi, 313 p.
- Rodden, Jonathan, Gunnar S. Eskeland et Jennie I. Litvack (2003). *Fiscal decentralization and the challenge of hard budget constraints*, Cambridge, Mass., MIT Press, x, 476 p. p.
- Schuknecht, Ludger, Jürgen von Hagen et Guido Wolswijk (2009). « Government risk premiums in the bond market: EMU and Canada », *European Journal of Political Economy*, vol. 25, no 3, p. 371-384.
- Statistique Canada (2006). *Système de gestion financière*.

Annexe : Tableaux de résultats par pays

Tableau A1: Endettement public au sein des juridictions subnationales du Canada, 2007 (en proportion du PIB)

Juridiction	Dette directe des administrations publiques subnationales et locales		Dette brute de l'ensemble des administrations publiques (avec les régimes de retraite)		Dette directe de l'ensemble des administrations publiques		Dette nette de l'ensemble des administrations publiques (avec les régimes de retraite)		Dette financière nette de l'ensemble des administrations publiques		PIB (en millions \$ courants)	Population (en nombre d'habitants)
Nouveau-Brunswick	1	61,15	3	99,27	2	90,93	6	54,38	3	46,05	26 947	745 370
Colombie-Britannique	2	59,43	2	100,31	1	91,41	9	39,34	8	30,44	192 528	4 310 305
Québec	3	55,79	1	116,43	3	87,48	1	73,91	5	44,96	296 692	7 686 038
Nouvelle-Écosse	4	50,55	5	93,62	4	83,47	3	68,60	1	58,44	33 010	936 039
Manitoba	5	48,45	6	92,96	6	76,62	7	53,81	7	37,47	48 549	1 193 514
Île-du-Prince-Édouard	6	44,01	4	95,20	5	81,35	2	69,38	2	55,53	4 549	138 118
Terre-Neuve-et-Labrador	7	36,82	9	69,45	9	57,29	4	55,62	6	43,46	29 524	506 459
Canada		36,62		81,92		68,14		49,54		35,76	1 535 646	32 927 372
Ontario	8	33,42	7	77,63	7	67,73	5	54,93	4	45,03	584 957	12 793 572
Saskatchewan	9	31,84	8	70,17	8	57,37	8	41,08	9	28,28	51 628	999 697
Alberta	10	8,16	10	45,92	10	36,01	10	14,80	10	4,89	258 936	3 510 892

Source : Statistique Canada.

Note: La dette fédérale est attribuée au prorata des revenus fédéraux perçus dans la province.

Tableau A2: Endettement public au sein des juridictions subnationales des États-Unis, 2007 (en proportion du PIB)

Juridiction	Dette directe des administrations publiques subnationales et locales		Dette brute de l'ensemble des administrations publiques (avec les régimes de retraite)		Dette directe de l'ensemble des administrations publiques		Dette nette de l'ensemble des administrations publiques (avec les régimes de retraite)		Dette financière nette de l'ensemble des administrations publiques		PIB (en milliards \$US courants)	Population (en nombre d'habitants)
Massachusetts	1	25,45	8	110,64	8	81,65	8	70,87	8	41,89	352	6 499 275
Kentucky	2	24,18	28	85,24	24	64,46	30	40,58	29	19,80	152	4 256 278
South Carolina	3	23,65	35	77,85	30	59,41	33	38,23	30	19,79	152	4 424 232
New York	4	23,49	7	112,31	7	82,09	14	57,77	20	27,55	1 105	19 422 777
Rhode Island	5	22,48	3	125,28	2	90,30	6	78,88	6	43,90	47	1 055 009
Alaska	6	22,27	50	60,59	45	47,55	50	-82,10	50	-95,13	45	682 297
Pennsylvania	7	20,99	12	105,53	11	76,76	10	62,23	12	33,47	533	12 522 531
Washington	8	20,02	18	94,29	16	69,02	18	54,98	16	29,71	310	6 464 979
Colorado	9	19,58	15	96,81	14	70,53	20	54,14	19	27,87	236	4 842 259
Michigan	10	19,24	21	93,07	18	67,95	25	47,93	26	22,81	380	10 050 847
Illinois	11	18,88	10	106,89	10	76,94	9	66,09	9	36,14	617	12 779 417
New Jersey	12	18,58	4	124,39	4	88,39	2	90,76	2	54,75	461	8 636 043
California	13	18,32	26	88,23	25	64,45	39	32,96	41	9,17	1 802	36 226 122
Oregon	14	18,29	36	77,77	31	57,53	44	17,14	46	-3,10	158	3 732 957
Florida	15	18,06	23	91,86	22	66,75	26	47,81	27	22,70	742	18 277 888
Montana	16	17,98	40	70,93	39	52,91	47	12,90	47	-5,12	34	957 225
Wisconsin	17	17,92	20	93,16	19	67,56	34	37,85	39	12,25	233	5 601 571
New Hampshire	18	17,73	29	82,29	29	60,32	22	51,99	14	30,03	58	1 317 343
États-Unis		17,57		96,22		69,46		52,07		25,31	13 716	301 579 895
Nevada	19	17,08	34	77,94	33	57,23	28	44,63	24	23,93	129	2 567 752
Missouri	20	16,95	13	102,02	13	73,07	19	54,65	23	25,71	229	5 909 824
Kansas	21	16,84	19	93,35	20	67,32	12	61,01	10	34,98	117	2 775 586
Hawaii	22	16,66	45	66,25	43	49,38	41	28,75	40	11,88	62	1 276 832
Indiana	23	16,66	27	85,34	28	61,97	23	50,43	21	27,06	249	6 346 113
Maine	24	16,63	41	69,17	41	51,29	43	20,27	43	2,40	48	1 317 308
Texas	25	16,49	16	95,21	17	68,43	21	53,67	22	26,89	1 149	23 837 701
Vermont	26	16,44	32	78,44	32	57,34	29	43,44	28	22,34	25	620 460
New Mexico	27	16,22	49	60,75	49	45,60	49	-11,98	49	-27,13	75	1 968 731
Arizona	28	15,99	37	73,87	37	54,18	31	38,82	31	19,13	246	6 362 241

West Virginia	29	15,69	48	60,90	50	45,52	40	31,35	34	15,97	58	1 811 198
Connecticut	30	15,42	6	117,92	6	83,05	4	86,33	4	51,45	212	3 488 633
Minnesota	31	15,33	1	140,38	1	97,83	1	97,93	1	55,38	252	5 191 206
Utah	32	15,08	39	72,32	40	52,85	37	33,43	36	13,95	106	2 663 796
Alabama	33	14,95	38	73,83	38	53,79	36	35,26	35	15,23	165	4 637 904
Ohio	34	14,74	11	106,48	12	75,27	24	49,04	32	17,83	463	11 520 815
Nebraska	35	14,33	9	109,39	9	77,05	7	75,50	7	43,16	80	1 769 912
Mississippi	36	14,32	47	64,07	46	47,14	46	15,36	44	-1,56	88	2 921 723
Tennessee	37	13,86	22	91,99	23	65,41	11	61,23	11	34,65	245	6 172 862
South Dakota	38	13,79	43	68,08	42	49,61	42	22,13	42	3,65	35	797 035
Louisiana	39	13,56	31	78,69	34	56,53	32	38,32	33	16,16	207	4 376 122
Virginia	40	13,27	33	78,01	35	55,98	27	45,50	25	23,48	384	7 719 749
Maryland	41	13,03	17	94,50	21	66,78	15	57,54	15	29,82	264	5 634 242
North Carolina	42	12,84	24	90,83	26	64,29	16	57,10	13	30,57	390	9 064 074
Arkansas	43	12,84	2	128,15	3	88,91	5	86,22	5	46,99	95	2 842 194
North Dakota	44	12,73	46	64,22	48	46,70	45	15,75	45	-1,77	29	638 202
Georgia	45	12,39	25	89,51	27	63,27	17	55,90	17	29,66	391	9 533 761
Oklahoma	46	12,15	14	98,41	15	69,06	13	58,80	18	29,45	136	3 612 186
Delaware	47	11,98	5	121,86	5	84,47	3	89,52	3	52,13	62	864 896
Iowa	48	11,37	42	68,30	44	48,93	38	33,12	37	13,75	130	2 978 719
Idaho	49	10,03	30	79,51	36	55,87	35	36,81	38	13,17	52	1 499 245
Wyoming	50	7,10	44	67,18	47	46,74	48	-4,04	48	-24,49	32	523 414

Source : U.S. Census Bureau.

Note: La dette fédérale est attribuée au prorata des revenus fédéraux perçus dans l'État.

Tableau A3: Endettement public au sein des juridictions subnationales de l'Australie, 2007 (en proportion du PIB)

Jurisdiction	Dette directe des administrations publiques subnationales et locales		Dette brute de l'ensemble des administrations publiques (avec les régimes de retraite)		Dette directe de l'ensemble des administrations publiques		Dette nette de l'ensemble des administrations publiques (avec les régimes de retraite)		Dette financière nette de l'ensemble des administrations publiques		PIB (en millions \$AU courants)	Population (en nombre d'habitants)
Northern Territory	1	31,77	1	72,81	1	44,45	1	38,37	1	10,01	14 014	219 800
Tasmania	2	23,66	2	65,58	2	34,64	2	18,17	2	-12,78	20 221	497 500
Queensland	3	19,36	3	50,00	4	27,28	3	3,75	4	-18,98	198 514	4 293 900
South Australia	4	18,97	4	48,32	3	27,49	4	1,78	5	-19,05	68 327	1 603 400
New South Wales	5	15,76	5	42,79	5	25,71	6	-2,81	6	-19,88	335 828	6 984 200
Australie		14,99		43,03		24,38		-0,51		-19,16	1 045 674	21 431 800
Victoria	6	11,58	6	37,10	6	20,76	5	-0,50	3	-16,84	247 789	5 313 800
Western Australia	7	7,52	7	33,43	7	17,59	7	-8,85	7	-24,69	139 247	2 171 200

Source : Australian Bureau of Statistics.

Note: La dette fédérale est attribuée au prorata des revenus fédéraux perçus dans l'État.

Tableau A4: Endettement public au sein des juridictions subnationales de l'Allemagne, 2007 (en proportion du PIB)

Juridiction	Dette directe des administrations publiques subnationales et locales		Dette directe de l'ensemble des administrations publiques		PIB (en millions d'Euros courants)	Population (en nombre d'habitants)
Berlin	1	66,39	1	105,11	8 608	3 408
Bremen	2	54,19	2	92,91	2 678	663
Sachsen-Anhalt	3	46,83	3	85,55	5 144	2 428
Thüringen	4	37,75	4	76,47	4 898	2 300
Saarland	5	37,74	5	76,46	3 004	1 040
Brandenburg	6	37,16	6	75,88	5 298	2 542
Mecklenburg-Vorpommern	7	35,81	7	74,53	3 478	1 687
Schleswig-Holstein	8	34,71	8	73,43	7 170	2 835
Rheinland-Pfalz	9	33,95	9	72,67	10 412	4 050
Niedersachsen	10	29,46	10	68,18	20 740	7 979
Nordrhein-Westfalen	11	28,62	11	67,34	53 032	18 012
Hamburg	12	25,89	12	64,61	8 365	1 762
Allemagne		24,54		63,26	242 820	82 263
Hessen	13	19,46	13	58,18	21 514	6 073
Sachsen	14	16,55	14	55,27	9 331	4 234
Baden-Württemberg	15	13,53	15	52,25	35 752	10 746
Bayern	16	8,68	16	47,40	43 396	10 746

Source : Statistisches Bundesamt Deutschland.

Note: La dette fédérale est attribuée au prorata du PIB des länder.

**Tableau A5: Endettement public au sein des juridictions subnationales de la Suisse, 2005
(en proportion des revenus nets aux coûts des facteurs)**

Juridiction	Dette directe des administrations publiques subnationales		Dette directe de l'ensemble des administrations publiques		Revenus nets aux coûts des facteurs (en millions de francs suisses courants)	Population résidente permanente (en nombre d'habitants)
Genève	1	79,94	1	120,81	27 443	430 638
Vaud	2	25,75	2	66,61	35 102	654 093
Neuchâtel	3	22,70	3	63,56	8 425	168 444
Bâle-Ville	4	22,46	4	63,33	21 946	185 601
Bâle-Campagne	5	22,33	5	63,19	14 160	266 089
Jura	6	19,51	6	60,38	2 585	69 110
Suisse		18,09		58,96	405 300	7 459 128
Berne	7	16,33	7	57,20	43 985	957 064
Valais	8	15,63	8	56,50	11 114	291 575
Uri	9	14,60	9	55,47	1 584	35 087
Tessin	10	14,45	10	55,32	13 316	322 276
Obwald	11	13,71	11	54,58	1 311	33 269
Lucerne	12	13,67	12	54,54	15 622	356 384
Soleure	13	11,61	13	52,48	11 564	247 937
Grisons	14	10,11	14	50,98	9 441	187 803
Zurich	15	9,92	15	50,79	88 928	1 272 590
Nidwald	16	9,49	16	50,36	2 865	39 803
Thurgovie	17	9,28	17	50,15	10 512	234 332
Glaris	18	9,27	18	50,14	2 790	38 173
Fribourg	19	8,61	19	49,48	10 106	253 954
Schaffhouse	20	8,16	20	49,02	4 086	73 764
Argovie	21	7,46	21	48,33	27 913	569 344
Saint-Gall	22	7,38	22	48,25	20 680	459 999
Schwyz	23	6,01	23	46,87	6 849	137 522
Appenzell Rh.-E.	24	5,68	24	46,55	2 317	52 561
Appenzell Rh.-I.	25	4,93	25	45,80	688	15 220
Zoug	26	4,52	26	45,38	9 971	106 496

Source : Administration fédérale des finances.

Note: La dette fédérale est attribuée au prorata des PIB des revenus nets aux coûts des facteurs des cantons. Ces données n'incluent pas la dette des communes.